
	INSCRIPTIONS MINEURS - Documents à fournir ou à renseigner	
	Certificat médical, PHOTOCOPIES DES VACCINATIONS.	
	Formulaire FFN pour ceux qui souhaitent être licenciés	
	Règlement cotisation (chèque espèces Coupon Sport carte jeunes)	

IDENTITE DE L'ADHERENT

Nom _____ Prénom _____
 Né(e) le _____ Sexe H / F Nationalité _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Téléphones : Fixe _____ Portable _____
 E-mail _____ @ _____

RESPONSABLE LEGAL

Nom _____ Prénom _____ Père - Mère - Tuteur _____
 Adresse (si différente adhérent) _____
 Code postal _____ Ville _____
 Téléphone : Fixe _____ Portable _____
 E-mail _____ @ _____

	FEDERATION FRANCAISE DE NATATION		
	Je souhaite être licencié à la Fédération Française de Natation :	OUI	NON
	Cette licence permet de participer aux compétitions FFN, d'être officiel après passage d'un examen à partir de 14 ans, de passer les diplômes de l'École de Natation Française, de pouvoir souscrire une garantie « Individuelle Accident » (Cf. Formulaire de licence).		
	En cas de non adhésion à la FFN, le club souscrit une assurance «Individuelle Accident»		

Cotisation 2015-2016 :

1ère personne : 130€ + (Coût licence si prise licence)
A partir de la 2ème personne : 80€ + (Coût licence si prise licence)

Groupes (Cocher la colonne de gauche)			
	Sport Adapté , 1 entraînement, jeudi 17h – 17h45, se rapprocher d'Éliane avant inscription.		
	Sauv'Nage , Nager 25m sans bouée, 1 entraînements/semaine le jeudi soir. Renseignez d'une croix votre créneau ci-contre (en fonction des places disponibles)	Jeudi 18h - 18h45	
		Jeudi 18h45 - 19h30	
	Pass'Sport de l'eau , être titulaire du Sauv'Nage, 2 entraînements/semaine le <u>jeudi soir</u> . Renseignez d'une croix votre créneau du jeudi ci-contre (en fonction des places disponibles).	Jeudi 18h - 18h45	
		Jeudi 18h45 - 19h30	
	Pass Competition , être titulaire du Pass'sport de l'eau, 2 entraînements/semaines : Mardi et Vendredi 18h – 19h00.		
	Initiation sportive , être titulaire du Pass Competition, 3 entraînements, 2 dédiés au groupe IS les mardi et vendredi 18h – 19h15, le troisième créneau est commun au groupe compétition les mercredi ou jeudi 18h – 19h30.	GROU PES	COMP ET
	Compétition , 4 entraînements, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, 18h – 19h30.		

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Médecin traitant Nom _____
Adresse _____ Tél : _____
Précautions particulières (notamment contre indications médicales particulières, traitements en cours, allergies, etc.)

Date certificat médical _____ Cachet et signature

DROITS A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____
autorise les prises de vues lors des entraînements, compétitions ou toutes manifestations organisés par le club et autorise la diffusion de tout ou partie des enregistrements vidéo et sonores réalisés ainsi que les films, vidéogrammes ou produits multimédia qui en seraient issus. Il vous est possible de vous opposer à toute prise de vue en nous le notifiant.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE PERMANENTE

Je soussigné(e) _____ Père - Mère - Tuteur
- autorise mon enfant à pratiquer la natation au sein du club des DSB ; à se déplacer en car ou en voiture particulière (dirigeants, entraîneurs, parents, nageurs, lors des compétitions sportives et manifestations organisées pour la saison en cours)

- autorise en mon nom, les responsables du club des dauphins du stade Bagnérais et le médecin consulté à agir en mon nom pour toutes les mesures d'urgence que peut nécessiter l'état de santé de mon enfant au cours des activités du club (entraînements, compétitions, stages, déplacements...), y compris chirurgicale, avec pratique (si nécessaire) de l'anesthésie générale.

- autorise la sortie de mon enfant de l'établissement hospitalier sur autorisation médicale.

- décharge le club des DSB (membres du bureau, entraîneurs,...) en cas d'accident qui pourrait survenir avant ou après la prise en charge effective des nageurs sur le bord du bassin.

Date et signature du représentant légal précédées de la mention « lu et approuvé »

REGLEMENTATION

Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de vérifier la prise en charge effective de votre enfant au début des cours. Le club des DSB assure la prise en charge des nageurs jusqu'à la fin de leur entraînement et décline toutes responsabilités après leur sortie des bassins. Nous conseillons donc aux parents de venir chercher leurs enfants aux vestiaires. L'accès aux bassins est autorisé 10 minutes avant le début du cours.

Nous nous engageons en ce sens à respecter le règlement intérieur du Stade Nautique André de Boysson.

Date et signature du représentant légal précédées de la mention « lu et approuvé »

Bordereau comptable (à renseigner par le club)

Nom _____ Prénom _____
Cotisation : _____ Groupe : _____ **POSSIBILITE DE REGLER EN PLUSIEURS FOIS**

Règlement à effectuer à l'ordre de : TRESORIER DES DAUPHINS DU STADE BAGNERAIS

Banque : _____ N° Chèque : _____